

Aprozer 94



Une association familiale, d'entrepreneurs militants

PROJET ASSOCIATIF

Ce document, de référence pour tous les décisionnaires (parents élus ou professionnels), traduit la volonté parentale de répondre pleinement aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs familles pour leur assurer les meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement de qualité.

Il permet de faire connaître ou de rappeler les valeurs qui fondent l'association et les objectifs qu'elle poursuit.

Assemblée Générale du 30 juin 2018

SOMMAIRE

Nous entendons rester militants
pour faire progresser la cause
des personnes en situation
de handicap dans la société

1
page 4

Nous voulons un accompagnement
de qualité pour les personnes
accompagnées dans
nos établissements

2
page 6

Nous agissons, comme association
familiale, par l'engagement
des parents dans une culture
de solidarité

3
page 8

Nous partageons nos valeurs avec
les professionnels qui mettent
toutes leurs compétences
et leur engagement au service
des personnes en situation
de handicap

4
page 10

ENGAGEMENT

Nos engagements

- **favoriser l'inclusion** comme citoyen à part entière dans la vie de la cité
- **informer, sensibiliser, convaincre** pour faire respecter les droits collectifs et individuels
- **conseiller et informer** les personnes sur l'ensemble de leurs droits et devoirs
- **être porte parole** des personnes pour défendre leurs droits
- **offrir** à la personne des moyens de communication adaptés (Makaton, PECS, FALC...) et évolutifs en fonction de ses besoins
- **encourager** une dynamique de participation des personnes dans les instances internes à l'association (Conseil de la Vie Sociale...) ou départementales (Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie...)
- **faire valoir la diversité des besoins** et la nécessaire adaptation des réponses.

1

Nous entendons rester militants pour faire progresser la cause des personnes en situation de handicap dans la société :

- ❖ **en agissant pour la pleine mise en œuvre des Lois** reconnaissant le droit à compensation du handicap et influer sur les politiques publiques en matière sanitaire et médico-sociale pour la prise en compte de l'évolution des besoins
- ❖ **en agissant pour faire évoluer** les représentations de la société sur les capacités, les compétences et les talents des personnes en situation de handicap afin de permettre une véritable inclusion
- ❖ **en agissant pour promouvoir la dignité** des personnes en situation de handicap et pour favoriser leur épanouissement
- ❖ **en faisant progresser** l'accès à l'éducation, à la scolarisation, au logement, à la culture, au sport, au travail, aux loisirs et à la vie sociale et citoyenne dans toutes ses dimensions
- ❖ **en permettant un véritable accès à la santé**, notamment en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge et la prévention
- ❖ **en conduisant une politique de communication** en partenariat avec les médias et les acteurs économiques et sociaux pour faire progresser le vivre ensemble.

ENGAGEMENT

Nos engagements

- **suivre et analyser** les besoins quantitatifs des personnes à accompagner et exiger leur prise en compte par les instances compétentes
- **concevoir et mettre en œuvre** des solutions (souples, personnelles et évolutives) pour répondre aux besoins des personnes
- **prendre en compte** la diversité croissante des handicaps : handicap mental, handicap psychique, polyhandicap, troubles du spectre autistique
- **agir** pour l'accompagnement précoce des enfants
- **développer** l'accès à la scolarisation (temps partagé, à l'école)
- **mettre en œuvre** des solutions pour les personnes handicapées vieillissantes
- **faciliter les passerelles** entre les différents établissements de l'association
- **faciliter le travail en réseau** entre le secteur sanitaire et le médico-social, notamment pour renforcer la prévention et l'accès aux soins.

2. Nous voulons un accompagnement de qualité pour les personnes accompagnées dans nos établissements :

- ❖ **en adaptant** l'accueil et l'accompagnement aux besoins de chaque personne dans une démarche bien-traitante
- ❖ **en recherchant systématiquement** l'expression de la personne sur ses besoins, ses souhaits, l'affirmation de ses choix de vie, en lui permettant d'être actrice de son projet en concertation avec son tuteur ou son curateur. S'il n'est pas sous protection juridique, il peut être assisté, s'il le souhaite, de la personne de confiance de son choix
- ❖ **en développant l'autonomie** et en favorisant l'inclusion de la personne en fonction de son âge et de ses besoins dans tous les domaines (insertion sociale ou professionnelle et citoyenne, éducation, scolarisation, formation, travail, santé, vie affective et sexuelle, hébergement, logement, sports, loisirs, culture...)
- ❖ **en accompagnant** la personne en situation de handicap pour l'aider à défendre ses droits, faire reconnaître ses spécificités, ses besoins et faciliter son insertion dans une vie citoyenne
- ❖ **en améliorant** toujours la qualité de l'accompagnement par la mise en œuvre de démarches d'évaluation internes ou externes de nos pratiques professionnelles
- ❖ **en assurant un accompagnement pérenne** tout au long de la vie : de l'intervention précoce au vieillissement dans une continuité sans rupture
- ❖ **en apportant des réponses adaptées** sur notre territoire par des dispositifs innovants et en diversifiant nos accompagnements au travers de partenariats avec l'environnement économique, social, culturel, scolaire et sanitaire.

ENGAGEMENT

Nos engagements

- **être à l'écoute** des personnes en situation de handicap, de leurs familles, des représentants légaux et de leurs aidants
- **accompagner les familles** dans les démarches administratives
- **développer les rencontres** et échanges entre professionnels et familles et porter une attention particulière aux nouvelles familles
- **encourager à la solidarité** entre les familles
- **communiquer** sur nos projets, nos actions, nos engagements et sur le fonctionnement de nos établissements
- **diffuser largement** les informations concernant les évolutions des droits des usagers
- **renforcer** le rôle des Conseils de la Vie Sociale avec la participation active des personnes en situation de handicap, des familles et des professionnels
- **développer** des initiatives pour l'accès aux loisirs, à la culture et au sport
- **favoriser** les moments de convivialité, avec les professionnels et les personnes en situation de handicap, au travers de fêtes et d'événements.

3.

Nous agissons, comme association familiale, par l'engagement des parents dans une culture de solidarité :

- ❖ **en gardant la proximité** avec les familles, à l'écoute de leurs attentes et de leurs préoccupations
- ❖ **en développant des actions** enracinées dans la vie locale
- ❖ **en donnant une vision claire** des enjeux et une juste définition des missions de l'association
- ❖ **en favorisant la communication** des informations utiles aux familles et amis dans tous les domaines qui concernent le handicap
- ❖ **en les accueillant et en les aidant** à préparer l'avenir et les évolutions de leurs enfants (projet de vie)
- ❖ **en soutenant toutes les nouvelles initiatives** permettant d'améliorer la vie des personnes en situation de handicap et de leur famille
- ❖ **en développant un sentiment fédérateur** d'appartenance au mouvement Unapei afin que les familles s'investissent dans la vie de l'association.

ENGAGEMENT

Nos engagements

- **favoriser** l'adhésion des salariés aux valeurs associatives par des rencontres et des échanges
- **communiquer** sur les objectifs et les projets de l'association
- **faire participer** les salariés aux réflexions concernant l'évolution de l'association
- **développer** une culture de la bienveillance et de l'amélioration permanente de la qualité
- **favoriser le développement** des compétences au travers des plans de formation
- **développer les mobilités internes** au sein d'Apogei 94 et favoriser le développement des carrières
- **engager une démarche d'amélioration** de la qualité de la vie au travail
- **mettre en œuvre** des espaces d'échanges entre le terrain et les instances de décision pour définir au mieux les besoins
- **favoriser la transversalité** entre les établissements par des échanges autour des pratiques, des partenariats et des réseaux.

4.

Nous partageons nos valeurs avec les professionnels qui mettent toutes leurs compétences et leur engagement au service des personnes en situation de handicap :

- ❖ **en communiquant** sur une définition claire des enjeux et des missions de l'association
- ❖ en faisant du **professionnalisme** le point fort de l'association
- ❖ **en valorisant** l'engagement professionnel et l'éthique de l'accompagnement
- ❖ **en favorisant** le développement et les échanges de compétences, notamment par la formation, l'information, la mobilité et la gestion des carrières
- ❖ **en diffusant les recommandations (HAS...)** et en facilitant la promotion des bonnes pratiques
- ❖ **en conjuguant la qualité des accompagnements et la qualité de la vie au travail.**

Aprozer 94



Association Parentale d'Organisation et de Gestion d'Établissements
pour personnes handicapées mentales du Val-de-Marne

Siret 775 737 646 – APE 7010Z
Association n° W941000068
Déclarée à la Préfecture de Créteil
Affiliée à l'Unapei déclarée d'utilité publique